

*Année scolaire  
 2020/2021*

**TARIF ANNUEL PAR ELEVE** (*sur temps scolaire*)

<b>Contribution Familiale obligatoire *</b>	<b>1 175,00 €</b>
<b>Solidarité - (par famille) (facultatif)</b>	<b>30,00 €</b>

<b>LES FORFAITS ANNUELS Etude ou Garderie (enfant de maternelle)</b>	
<b>Forfait 1</b> Lundi au jeudi de 16h55 à 17h55 et le vendredi 15h30 à <b>16h30</b>	<b>450,00 €</b>
<b>Forfait 2</b> Lundi au jeudi de 16h55 à 17h55 et le vendredi de 15h30 à <b>17h55</b>	<b>550,00 €</b>
<b>Forfait 3</b> Vendredi de 15h30 à 16h30	<b>150,00 €</b>
<b>Etude occasionnelle</b>	<b>4€50</b>

<b>Garderie supplémentaire du matin ou du soir</b> Lundi, mardi, jeudi, vendredi de <b>7h10 à 8h10 et de 18h à 19h</b>	<b>4€50</b>
---	-------------

<b>Cantine :</b>	
<b><u>Forfait ½ Pension :</u></b>	
- 3 jours ( <b>lundi mardi jeudi jours fixes</b> ) : <b>7,00 € le repas</b> : 107 repas	<b>749.00€</b>
- 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) : <b>6,80 € le repas</b> : 139 repas	<b>945.20 €</b>
<b>Restauration à titre occasionnel (du lundi au vendredi) : 8,10 € le ticket</b>	

Votre choix sera à renseigner sur le questionnaire cantine/étude envoyé par mail avec le dossier d'inscription.

**REDUCTION : 3 enfants dans notre école, - 10 % sur le poste « Contribution Familiale obligatoire» pour chaque enfant.**

**Vous payez la facture par prélèvements automatiques : Prélèvement le 5 (sauf s'il est férié, décalage d'un jour avant ou après) du mois d'octobre à juin. Eviter un rejet. Chaque rejet est facturé 17.50€ par notre banque et ce à votre charge.**

**En cas de changement de RIB, merci de prévenir avant le 20 du mois précédent.**

Pour les autres familles, la facture est payable par carte bleue (école directe), par virement, par chèque **en 3 fois maximum (octobre/janvier/avril)** à l'ordre de : ECOLE SAINTE MATHILDE – indiquer le n° payeur et **le nom de l'enfant au dos du chèque**.

\* Dans le poste « Contribution familiale obligatoire » l'assurance scolaire est comprise (**IL EST INUTILE DE PRENDRE UNE AUTRE ASSURANCE SCOLAIRE**)

### **Partie à découper et à joindre au dossier obligatoirement**



Je soussigné(e) M. ou Mme .....  
Parent de l'enfant ..... en classe de .....

Avoir pris connaissance des tarifs de l'école Sainte-Mathilde 2020/2021 et m'engage(nt) à régler et respecter les échéances de règlement.

La totalité de la facture annuelle doit être réglée au plus tard le 31/05/2021 (pour les familles réglant par chèque)

Fait à .....

Le

**Signature des deux parents :**